

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 29 MARS 2019

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 24

L'an deux mil dix neuf

Le 29 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**TRAVAUX DE REFECTION DE
TROTTOIR RD 59 – DEMANDE DE
SUBVENTION**

Etaient présents : BAILLEUX A. BAUDRIN P. FAILLON J. DOLEZ
C. DELANNOY JM. DUMOULIN H. SALADIN B. COLLET C.
SPOTO S. THUILLET MP. PREUVOT R. GOBERT J. COLLET Ch.
DESROUSSEAUX C. MULON M. MONTAY G. HAMADI A.
GARNERONE L. COLOMBEL L. NATHIEZ V. RAMEZ D.

Le Maire certifie que le compte-
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la mairie le
29/03/2019

Etaient excusés : RIFF C. PREVOT V. MUSY F.

Procurations respectives à : PREUVOT R. COLLET C. THUILLET
MP.

Et que la convocation du Conseil
avait été faite le 22/03/2019

Etaient absents excusés : MOREAU G. MONSERGENT A. DE
MULDER A.

Un scrutin a eu lieu, Damien RAMEZ a été nommé pour remplir les
fonctions de secrétaire.

Le Maire indique que les trottoirs situés côté pair de la rue Jean Jaurès, du n°62 au n°4 et dans la continuité du n° 1 au n°5 de la Place Cuvelier sont fortement dégradés. Il propose d'inscrire des travaux de réfection au budget 2019. Ces travaux pourraient faire l'objet d'une subvention au titre des subventions « trottoirs » accordées par le Département du Nord.

Il propose au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous :

TRAVAUX DE REFECTION DE TROTTOIR RUE JEAN JAURES RD 59			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
TRAVAUX DE REFECTION DE TROTTOIR	46 211,98	Département du Nord	9 000,00
		Participation communale sur fonds propres	46 454,38
TOTAL HT	46 211,98		
TVA	9 242,40		
TOTAL TTC	55 454,38		55 454,38

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 059-215903691-20190329-20190329_9-DE

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide de financement proposé et de solliciter auprès du conseil départemental du Nord une subvention pour l'aménagement des trottoirs.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 29 mars 2019

La DGS

I. SERAFINI

